



## Discours de Marisol Touraine

### Ministre des Affaires sociales et de la Santé

#### Inauguration de la maison de santé pluriprofessionnelle de Tomblaine

Jeudi 16 juin 2016

---

Monsieur le député-maire, Hervé FERON,  
Mesdames et messieurs les élus,  
Monsieur le directeur général de l'agence régionale de santé (ARS),  
Monsieur le préfet,  
Mesdames et messieurs,

Je suis heureuse d'être parmi vous pour l'inauguration de cette maison de santé pluriprofessionnelle au cœur du quartier « Cœur de ville », un quartier dynamique, en pleine rénovation. C'est un projet remarquable qui se concrétise aujourd'hui, après de longs mois d'efforts. Je veux remercier les professionnels de santé et les élus qui se sont mobilisés pour faire naître cette maison. Un lieu que vous avez voulu ouvert sur son environnement, à proximité du groupe scolaire, du centre médico-social, des centres de loisirs, au plus près des habitants.

Ce beau projet a été rendu possible grâce à l'engagement et au soutien financier de l'ARS, du conseil départemental, du conseil régional et du Grand Nancy que je remercie collectivement.

<p><b>I. Cette maison de santé pluriprofessionnelle, c'est la garantie pour les habitants de la région d'avoir accès à une offre de soins de proximité et de qualité</b></p>
--

**Cette maison de santé répond aux besoins des patients.** C'est un **parcours de santé simplifié** avec la présence dans un même lieu de différents professionnels. C'est aussi la **certitude de trouver plus facilement un médecin**. C'est enfin **du temps libéré** pour les professionnels de santé qui peuvent se dédier à l'écoute des patients et aux actions de prévention.

**Elle réunit 23 professionnels.** Des médecins généralistes, des infirmières, des masseurs-kinésithérapeutes, des orthophonistes, des diététiciennes, une sage-femme, un chirurgien-dentiste, un orthoptiste, un psychologue, un biologiste, un pédicure-podologue qui mettent en commun leurs compétences pour répondre aux besoins de la population. Vous vous êtes notamment tournés vers **la prise en charge des populations vulnérables** en proposant des actions de dépistage, de vaccinations et de prévention. Vous informez ainsi quotidiennement vos

patients en matière de lutte contre l'obésité, de sevrage tabagique, ou encore sur les comportements à risque.

**Cette maison de santé est en lien constant avec le monde de l'université. C'est un lieu de formation** qui accueille 3 étudiants en médecine. Je me réjouis ainsi de la présence du docteur Violaine MAUFFREY, qui est chef de clinique des universités au Département de Médecine générale de la Faculté de médecine de Nancy et qui s'est installée ici dans le cadre d'un contrat de « praticien territorial de médecine générale » - un dispositif que j'ai créé pour soutenir l'exercice dans les territoires manquant de médecin.

**Cette maison de santé pluriprofessionnelle, c'est aussi un lieu d'innovation.** Plusieurs **protocoles de coopération** favorisant la complémentarité des professionnels sont à l'étude. Je pense par exemple au protocole entre l'orthoptiste qui exerce ici et un ophtalmologiste de Nancy pour améliorer le dépistage de la rétinopathie diabétique, une pathologie de l'œil particulièrement grave qu'il faut traiter rapidement.

**Enfin, cette structure participe à l'expérimentation sur les « parcours de santé des personnes âgées » grâce à l'implication du docteur Sylvie ROSSIGNON.** Cette expérimentation que j'ai déployée vise à prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées en renforçant la prise en charge à domicile et en limitant les hospitalisations évitables. Elle bénéficie à près de 21 000 personnes âgées avec l'appui de plus de 1 000 professionnels dans le territoire du Grand Nancy.

Sur ce sujet, j'avais annoncé à la fin de l'année 2015 l'extension de l'expérimentation, qui concerne à ce jour 9 territoires dont celui du Grand Nancy. Après sélection des projets transmis par les agences régionales de Santé en lien avec les partenaires des territoires, le « parcours de santé des personnes âgées » va désormais concerner toutes les régions. **Je vous annonce d'ailleurs que la liste des nouveaux territoires est aujourd'hui-même publiée et que le département de Meurthe-et-Moselle est concerné par cette extension.**

**2. Cette maison de santé pluridisciplinaire est un exemple emblématique de l'action que je mène depuis 2012 pour garantir l'accès aux soins de tous les Français partout sur le territoire**

Vous le savez, dès 2012, j'ai lancé le **Pacte Territoire Santé** pour faciliter l'installation des jeunes professionnels de santé dans des zones fragiles. A de nombreuses reprises, j'ai rappelé que **ce déficit de soins ne touchait pas uniquement les zones rurales, mais aussi les territoires urbains.** J'ai d'ailleurs mis en place **un partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations** pour financer les projets de rénovation ou de création de structures coordonnées dans **les quartiers prioritaires de la ville.**

**Le développement des maisons de santé pluriprofessionnelles s'inscrit pleinement dans cette lutte.** Aujourd'hui, 800 MSP fonctionnent, contre 175 seulement en 2012. Parce que ces maisons ont prouvé leur efficacité, le Premier ministre a d'ailleurs annoncé qu'il augmenterait encore le soutien à ces structures pour atteindre 1200 en 2017 et 1400 en 2018.

Mesdames et messieurs,

Je sais combien la mobilisation des élus est déterminante pour que de tels projets voient le jour dans nos territoires. Je veux donc remercier personnellement le député Hervé FERON pour sa détermination. Le combat pour l'égalité devant la santé, pour l'accès aux soins, pour une médecine de proximité à l'écoute des patients passe par l'égalité entre les territoires. C'est en changeant notre organisation, au plus près des attentes de nos populations, et en apprenant à travailler ensemble que nous améliorerons partout en France l'état de santé de nos concitoyens. Cette maison de santé en est un bel exemple. Vous pouvez en être collectivement fiers. Je vous remercie.